

Lyon, le 12 janvier 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA MÉTROPOLE DE LYON ET PÔLE EMPLOI SIGNENT UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Aujourd'hui, Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, Frédéric Toubeau, directeur régional de Pôle emploi, et Philippe Hillarion, directeur territorial de Pôle emploi Rhône, ont signé la nouvelle convention de partenariat entre la Métropole de Lyon et Pôle emploi, pour les années 2022-2024.

En septembre 2021, la Métropole de Lyon compte un peu plus de 42 000 bénéficiaires du RSA sur son territoire. C'est après une augmentation de près de 10%, au plus fort de la crise sanitaire, que ce nombre s'est stabilisé, en mars 2020. Cette évolution reflète l'amélioration de la situation économique : malgré la crise, la Métropole de Lyon reste un territoire dynamique où la reprise d'emploi est effective. Depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2021, le taux de chômage sur le territoire du département du Rhône atteint 7,2% soit une baisse de 1,1 point en un an, contre 7,9%, soit une baisse de 1 point en France métropolitaine sur la même période.

L'adoption de cette convention partenariale a été votée lors du conseil de la Métropole, le 13 décembre dernier. Elle a pour but principal de permettre aux personnes très éloignées de l'emploi de profiter de la reprise économique du territoire, par le biais de plusieurs actions :

- Favoriser l'accès aux formations du Plan d'Investissement dans les compétences pour les bénéficiaires du RSA.
- Contribuer à la construction d'une offre de parcours sans rupture, qui permette la levée de tous les freins à l'emploi, notamment avec la mise en place d'un accompagnement conjoint de la personne, à la fois par un travailleur social et par un conseiller Pôle emploi.
- Améliorer la coordination stratégique et opérationnelle entre les services de Pôle emploi et ceux de la Métropole de Lyon, notamment autour des sites de proximité (Maisons de la Métropole, Agences Pôle emploi ou encore antennes MMI'e).

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : « *Signer cette convention va nous permettre d'articuler davantage les dispositifs que nous avons mis en place en matière d'insertion, depuis le début du mandat, avec l'offre de services pour les entreprises et les demandeurs d'emploi de Pôle emploi. Pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, en tant qu'employeur socialement responsable et exemplaire, les services de la Métropole accueillent 150 salariés en contrat aidé. Aussi, afin de renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur démarche de recherche d'emploi, la Métropole s'engage à recruter environ 40 jeunes supplémentaires en parcours emploi compétences (PEC) en 2022.* »

#### Contact presse Métropole de Lyon

Anaïs Mercier  
04 26 99 34 27  
[amercier@grandlyon.com](mailto:amercier@grandlyon.com)

#### Contacts presse Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Marie-Josée Perez 06 22 09 33 66  
Emmanuelle Roigt 06 26 54 45 56  
[presseara.69188@pole-emploi.fr](mailto:presseara.69188@pole-emploi.fr)

Philippe Hillarion, directeur territorial de Pôle emploi Rhône : « Cette nouvelle convention va nous permettre de renforcer le partenariat tissé avec la Métropole de Lyon depuis 2015. Elle prévoit la mise en visibilité des offres d'emploi diffusées par Pôle emploi sur le futur portail numérique du Service Public de l'insertion et de l'emploi, piloté par la Métropole de Lyon. Elle a également pour objectif de faciliter et d'accélérer l'accompagnement des demandeurs d'emploi les plus en difficulté. Cet accompagnement est porté par un conseiller Pôle emploi dédié, avec l'appui d'un travailleur social de la Métropole. Enfin, nous travaillons avec les services de la Métropole de Lyon et de la MMI'e pour élaborer des solutions conjointes permettant de répondre aux besoins des entreprises. »

S'agissant de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMI'e), dont la Métropole et Pôle emploi sont membres fondateurs, une convention partenariale spécifique a également été signée à cette occasion.

#### Contact presse Métropole de Lyon

Anaïs Mercier  
04 26 99 34 27  
[amercier@grandlyon.com](mailto:amercier@grandlyon.com)

#### Contacts presse Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Marie-Josée Perez 06 22 09 33 66  
Emmanuelle Roigt 06 26 54 45 56  
[presseara.69188@pole-emploi.fr](mailto:presseara.69188@pole-emploi.fr)